

Betton infos

A group of children of various ages are gathered outdoors on a grassy field. They are holding up small, hand-drawn or painted flags of European Union member states. The flags include the French flag (blue, white, red), the German flag (black, red, gold), the Italian flag (green, white, red), and the Dutch flag (blue, white, red). The children are dressed in casual clothing like hoodies and scarves. The background is a clear blue sky.

avril 2010

n°344 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr

Un printemps
aux couleurs européennes

Actualités en bref

■ Télévision numérique, comment bien se préparer ?

À compter du 8 juin prochain, la télévision deviendra entièrement numérique dans toute la région Bretagne. La diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau va donc cesser et sera remplacée par la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

Ce **passage de l'analogique au numérique** a de multiples avantages : des chaînes plus nombreuses et diffusées en haute définition, le développement de la radio numérique et la généralisation de l'accès à internet mobile sur l'ensemble du territoire.

Qui est concerné ?
- Les personnes qui ne reçoivent que les 6 chaînes ou moins, via une antenne râteau ou intérieure. Environ 2 mois avant le passage au numérique, un bandeau d'information défilera à l'écran pour prévenir de la nécessaire adaptation du matériel.

- Les personnes qui reçoivent déjà la TNT devront chercher les nouveaux canaux de diffusion des chaînes, le jour du passage au tout numérique.

Si vous habitez un immeuble, vous devrez contacter votre syndic ou le gestionnaire d'immeubles.

Vous n'êtes pas concerné si vous recevez la télévision avec une parabole, une box ADSL Internet ou par le câble et si aucun de vos postes n'est relié à une antenne râteau.

Le matériel nécessaire :
Depuis mars 2008, tous les téléviseurs intègrent la technologie TNT. Pour les appareils plus anciens et si vous ne possédez pas de décodeur TNT, vous devrez en acheter un. Des aides pourront être attribuées. Les foyers exonérés de la redevance et correspondant à certains critères de ressources



recevront une aide financière prévue par la loi. À noter enfin que depuis 1981, tous les postes de télévision sont équipés d'une prise péritel et sont donc adaptés au branchement de l'adaptateur numérique.

La caravane « Tous au numérique » fera une étape à Betton pour une large campagne d'information du grand public (plus de précisions dans le prochain Betton Infos).

Pour plus d'informations
www.tousaunumerique.fr
ou 0 970 818 818

■ Repas des aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale organise le traditionnel repas des aînés **le samedi 24 avril** à la Salle des Fêtes. Celui-ci est ouvert aux Bettonnais de plus de 70 ans.

Renseignements
C.C.A.S. : 02 99 55 81 01



Parmi les villes comptant plus de 5000 électeurs en Ile-et-Vilaine, Betton, avec **56,17%** de votants arrive en **4^{ème}** position en terme de participation.

L'engagement bénévole des citoyens est également remarquable : **109 personnes** ont prêté leur concours aux opérations de vote en tant qu'assesseurs et plus de **70 personnes** ont accepté d'être scrutateurs lors des opérations de dépouillement.

Merci à toutes et à tous pour cet engagement civique et citoyen qui a permis au scrutin de se dérouler dans les meilleures conditions.

■ Inscriptions dans les écoles publiques

Les demandes d'inscriptions pour les écoles maternelles et élémentaires de la commune pour l'année scolaire 2010/2011 se font à **l'accueil de la Mairie**. Il vous sera demandé de vous munir d'un justificatif de domicile et de votre livret de famille.

■ Recensement des MNIE

Le Pays de Rennes a décidé de mettre à jour l'atlas **des Milieux Naturels d'Intérêt Écologique** (MNIE) figurant dans son document d'urbanisme. En effet, pour certains MNIE, le dernier recensement remonte aux années 1990. Un recensement faunistique et floristique sur le terrain débutera donc prochainement et se déroulera jusqu'en septembre 2010. Concernant la commune de Betton, ce recensement sera effectué par le bureau d'études Dervenn de Mouazé. Merci de bien vouloir réserver à ce bureau d'études le meilleur accueil.

■ Délai de réalisation des cartes d'identité

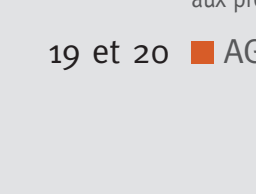
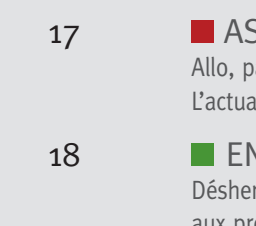
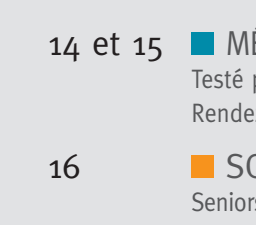
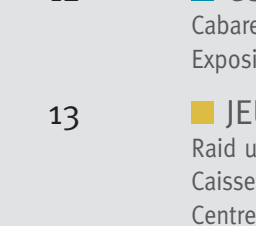
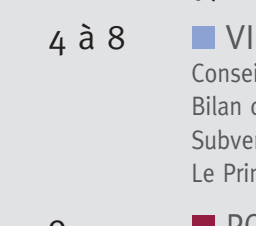
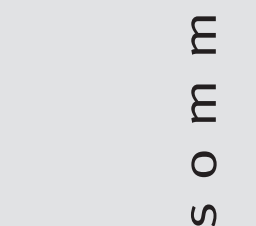
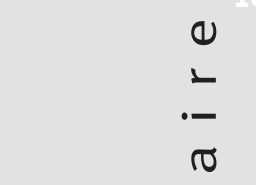
Le flux des demandes de cartes d'identité étant très important, la Préfecture d'Ile-et-Vilaine informe les usagers que les délais pour les établir sont actuellement de **7 à 8 semaines**. Il est donc nécessaire de bien anticiper sa demande par rapport à des dates d'examen ou de voyage.

■ Travaux sur la RD 175

Le Conseil Général va réaliser des travaux de mise en place de panneaux à message variable sur la RD175. Les travaux auront lieu aux dates suivantes :

- du 12 au 30 avril,
- du 3 au 12 mai,
- du 31 mai au 4 juin.

Les conditions de circulation seront perturbées sur cet axe et des reports de trafic sont donc attendus dans le centre de Betton sur la RD 3175 .



s o m m a i r e

4 à 8

■ VIE MUNICIPALE

Conseil municipal du 10 mars
Bilan d'activités du C.C.A.S.
Subventions aux associations
Le Printemps en Folie

9

■ PORTRAIT ÉCONOMIQUE

Le bar tabac Le Trégor

10 à 12

■ DOSSIER

Le Printemps des cultures européennes de Betton

12

■ CULTURE

Cabarets du marché
Exposition de Guy Hersant

13

■ JEUNESSE

Raid urbain
Caisses à savon
Centre 11-14 ans

14 et 15

■ MÉDIATHÈQUE

Testé par les P'tits Lez'Arts
Rendez-vous réguliers

16

■ SOLIDARITÉ

Seniors : nous le serons tous un jour

17

■ ASSOCIATIONS

Allo, parlons d'enfants
L'actualité des associations

18

■ ENVIRONNEMENT

Désherber sans polluer : l'alternative aux produits phytosanitaires

19 et 20

■ AGENDA, CLIN D'ŒIL

éditorial

En ce mois d'avril, notre commune met à l'honneur ses villes jumelles lors du *Printemps des Cultures Européennes*, manifestation organisée en partenariat avec le Comité de Jumelage, l'association Betton-Monténégro et le Festival de l'Ille. Elle permettra de réunir, pour la première fois, les communes avec lesquelles nous avons signé des chartes de jumelage. Il s'agit de Moretonhampstead en Angleterre, ville jumelée depuis 1975, Altenbeken, en Allemagne, depuis 1993, Grodzisk, ville de Pologne jumelée depuis l'an 2000 -dont nous fêtons cette année le 10^{ème} anniversaire- et enfin Barberino di Mugello, près de Florence en Italie, jumelée depuis 2004.

Au regard des événements qui, dans le monde entier, bouleversent et remettent en question nos certitudes, ces échanges avec des communes européennes ont un rôle important dans le développement de la compréhension mutuelle, la lutte contre les discriminations et la définition d'un modèle social européen répondant aux aspirations de ses concitoyens. Les déplacements dans nos villes jumelles et les accueils de délégations en Mairie permettent de renforcer les relations entre nos collectivités locales. Ils offrent des opportunités de concevoir des projets d'échanges et de coopération propices à l'épanouissement personnel de celles et ceux qui y participent.

Plus généralement, ils sont aussi l'occasion de communiquer et de donner une visibilité à nos relations internationales. Des actions symboliques qui s'inscrivent dans l'environnement des Bettonnais, telles que la plantation d'arbres ou le dévoilement de nouvelles plaques de rue, seront menées en présence des délégations des villes jumelles le 10 avril prochain. Durant tout le mois d'avril, il sera aussi possible à chacun d'entre nous d'aller à la rencontre de nouvelles cultures grâce à la présence sur notre commune de plusieurs artistes étrangers.

Afin de sensibiliser les plus jeunes et de les encourager à se rendre à leur tour dans d'autres pays, la commune soutient, par tous les moyens appropriés, les projets initiés notamment dans le cadre de parcours personnels ou de projets humanitaires. La promotion d'une citoyenneté active et l'offre d'une plus-value interculturelle dans l'instruction ou l'apprentissage des jeunes sont des actions dans lesquelles notre collectivité est résolument engagée.

Marie-Pierre Legendre
Conseillère déléguée
aux relations internationales

■ Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Samedi : permanence état civil de 9h à 12h
02 99 55 81 01

mairie-info@betton.fr
www.betton.fr

Le service urbanisme, le S.I.A.R.N.

(Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rennes Nord) et l'**O.E.C.B.** (Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton) ont de nouveaux horaires d'ouverture au public :
- **lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h**
- **mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h**

Assoc'Services

se situe derrière le centre administratif.

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mardi de 13h30 à 18h30
mercredi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2010

URBANISME

Urbanisation du secteur de Bel Air

■ L'association Les Amis des Rochers a sollicité la Municipalité en vue d'acquérir deux terrains :

- le premier dans la continuité de leur propriété bâtie pour y implanter un institut de rééducation pour les enfants et adolescents ayant des troubles du caractère et du comportement,
 - le second, situé en face de l'institut Tomkiewicz, pour y édifier son centre commun d'administration (pôle administratif et de direction) et de développement (mise en place de nouveaux services) basé aujourd'hui à Châteaubourg.
- La Municipalité a accepté de céder ces 2 terrains d'une superficie de 6 000 m² au prix de 25 € le m².

CCAS

Attribution d'une subvention

■ Pour l'équilibre de son budget 2010, le Centre Communal d'Action Sociale a sollicité une subvention de 32 650 €. Par ailleurs, l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes sollicite une subvention de 7 000 € au titre de 2010 afin de ne pas répercuter la totalité de l'augmentation des tarifs sur les résidents. Le Conseil Municipal a attribué une subvention au CCAS d'un montant de 38 650 € pour 2010 dont 7 000 € à l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

AFFAIRES SCOLAIRES

Fixation des coûts de charges de fonctionnement d'un élève et contrat d'association

■ Chaque année, il est nécessaire de déterminer le coût moyen d'un enfant scolarisé en maternelle et élémentaire publique afin de fixer la participation des communes de résidence pour leurs enfants scolarisés sur la commune et de déterminer le montant du crédit affecté au titre du contrat d'association avec l'école privée Raoul Follereau. Le coût moyen d'un enfant scolarisé en maternelle a été fixé à 1 053 € et celui d'un enfant en élémentaire à 399€.



Le montant du crédit alloué au titre du contrat d'association à l'école privée Raoul Follereau est calculé en fonction du coût moyen d'un élève de maternelle et d'élémentaire des écoles publiques multiplié par le nombre d'enfants de Betton accueillis dans cette école. Sur cette base, le montant du crédit affecté à l'école privée a été fixé à 168 009 €, somme qui inclut les dépenses relatives aux fournitures scolaires, aux photocopies et aux projets d'école.

La commune de Betton doit par ailleurs participer aux frais de scolarité pour les enfants domiciliés à Betton et scolarisés à l'extérieur. La somme de 1 497,27 € a été inscrite au budget communal pour couvrir les participations financières sollicitées par les communes accueillant des enfants bettonnais dans leurs écoles.

Participation au service de la restauration scolaire privée

■ La commune prépare et livre les repas pour les enfants de l'Ecole Raoul Follereau fréquentant la cantine. En contrepartie, elle applique les tarifs communaux et perçoit directement le prix de ces repas (26 515 repas en 2009 pour une recette de 120 804,89 €). L'OGEC, pour sa part, assure la distribution, la surveillance des repas et l'entretien de son réfectoire. Dans le cadre de la convention passée avec l'école privée, une compensation aux charges de fonctionnement est déterminée. Sur



la base d'une moyenne de 183 repas servis par jour en 2009 (contre 159 repas en 2008), la participation de la collectivité a été fixée à 63 700,25 €

JEUNESSE

Fixation des tarifs du Raid urbain

■ La 4^{ème} édition du Raid urbain se déroulera les 2 et 3 juillet prochains. Cette animation sportive réunira 25 équipes de trois personnes âgées de 16 à 60 ans. Le tarif d'inscription par participant a été fixé à 10 € pour une inscription déposée jusqu'au 18 juin, puis à 13 € du 19 juin au 1^{er} juillet.

CULTURE

Subvention exceptionnelle

■ Une association créée en 2009 à l'initiative de jeunes Bettonnais, « Courts en Betton », organisera un festival de courts-métrages le 25 mai au Triskel et a sollicité un soutien de la Ville. Une subvention de 200 € a été accordée.

RAPPORT D'ACTIVITES 2008 DU SIAEP

■ Le service d'eau potable du Syndicat des eaux de la région Nord de Rennes regroupe plusieurs communes dont Betton et dessert une population de 46 804 habitants. En 2008, la consommation moyenne était de 100 litres par habitant et par jour. Le prix de l'eau était de 2,17 € par m³ (sur ce montant 50 % reviennent à l'exploitant, la société Véolia Eau, pour l'entretien et le fonctionnement, 23 % reviennent à la collectivité et les taxes s'élèvent à 27 %).

Retrouvez toutes les décisions
du Conseil Municipal sur
www.betton.fr

■ Prochain
CONSEIL MUNICIPAL :
mercredi 7 avril 2010 à 20h30

La solidarité au cœur des missions du Centre Communal d'Action Sociale



Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public administratif. A Betton, 16 membres siègent à son conseil d'administration sous la présidence du Maire ou de son vice-président, Patrick Donck. Lors du dernier Conseil Municipal, un bilan de ses activités a été présenté par Frédéric Le Cam, responsable du service.

Le CCAS en actions

Ses missions sont de deux ordres. La première relève de l'action sociale et de la solidarité. Le C.C.A.S. intervient auprès des **personnes confrontées à des difficultés socio-économiques** par le biais d'aides alimentaires, financières et des démarches d'accompagnement. C'est aussi lui qui participe à l'instruction de certains dossiers d'aide sociale légale, comme les demandes d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), de Couverture Maladie Universelle (CMU) ou encore de Revenu de Solidarité Active (RSA).

Sa seconde mission est l'**action en faveur des personnes retraitées et âgées**. Le C.C.A.S aide alors au maintien à domicile, à l'hébergement et à l'accompagnement des démarches administratives des aînés. Il gère également la Résidence de l'Ille, Etablissement pour Personnes Agées Dépendantes, et le Service d'Aide à Domicile (S.A.A.D.).

Le CCAS en chiffres

En 2009, **95 aides ont été attribuées à 80 bénéficiaires** pour un montant total de 9 643 €. Elles peuvent participer à la réparation d'une voiture, à un départ en vacances pour les enfants ou permettre à des personnes handicapées d'acquérir un fauteuil roulant ou d'aménager leur véhicule. **4 625 € de**



Le service d'aide à domicile compte 5 agents titulaires



bons d'achats ont été versés à 45 bénéficiaires pour le Noël solidaire de 2009 (soit une progression de 33 % par rapport à l'année précédente). **412 titres de transport** ont quant à eux été attribués (contre 267 en 2008). Les bénéficiaires sont majoritairement des personnes seules et plutôt jeunes. Il s'agit, le plus souvent, de bénéficiaires de minima sociaux comme le RSA ou la pension d'invalidité.

Concernant l'aide aux personnes âgées, **69 d'entre elles ont bénéficié de l'aide à domicile en 2009**. 9 612 heures ont ainsi été effectuées par les auxiliaires de vie qui assurent la prise de repas, les travaux ménagers et aident aux gestes de la vie quotidienne en prenant en charge les démarches administratives, les courses ou les sorties. Enfin, l'an passé, **692 000 €** de travaux ont été réalisés à la Résidence de l'Ille pour optimiser encore l'accueil des résidents grâce aux mises aux normes accessibilité et à des nouveaux aménagements.

Pour mener à bien ses missions qui sont toujours plus nombreuses à l'égard des publics fragiles ou défavorisés, le C.C.A.S dispose d'un budget d'un peu plus d'un million d'euros. Le rapport d'activités du CCAS est à retrouver sur **www.betton.fr** ainsi que les dispositions fiscales qui permettent de lui faire des dons en bénéficiant d'exonérations d'impôts.

**Subventions
2010**

Un soutien constant aux associations

Les associations, par les activités et les animations qu'elles organisent, sont des acteurs irremplaçables de la construction du lien social. Ce sont elles qui permettent le maintien de la solidarité, l'épanouissement des individus à tous les âges de la vie, le développement culturel et sportif. Pour maintenir cette dynamique, la Municipalité leur apporte son soutien et les aide à remplir leurs missions essentielles au sein de notre collectivité.

Le vote des subventions aux associations bettonnaises par le Conseil Municipal est une décision importante. En effet, la participation financière de la collectivité au fonctionnement des associations permet de soutenir et d'accompagner leurs actions qui contribuent au bien vivre au sein de notre commune.

Pour cette année 2010, **le montant total des subventions aux associations reste constant avec la somme de 415 995 €**. Malgré un contexte économique difficile et la nécessité d'optimiser les dépenses publiques, la Municipalité reste convaincue de l'importance de soutenir **un secteur dynamique qui compte plus de 8000 adhérents et participe au développement économique par l'emploi de 150 salariés dont 80 à temps plein**.

Cependant, **chaque demande de subvention a fait l'objet d'une étude approfondie** dans le cadre de la commission « Vie de la Cité » pour évaluer le besoin d'une contribution municipale. La commission prend ainsi en compte les bilans présentés mais aussi l'impact des activités de l'association sur la vie locale.

Plusieurs rencontres spécifiques ont également eu lieu avec des représentants d'associations afin de tenir compte de la variété des situations et étudier les demandes particulières. Certaines ont d'ailleurs fait le choix de ne pas demander de subventions estimant qu'elles n'en avaient pas besoin. Un travail de conventionnement sera poursuivi afin d'établir les critères et objectifs propres à chaque association mais aussi de clarifier les relations avec la collectivité dans le cadre d'un partenariat optimisé.

■ ASSOCIATIONS CULTURELLES

Baobab	650 €
Les Amis de l'Orgue	200 €
Les Chemins de la Mémoire	600 €
Ecole de Musique	135 000 €
(131 000 € pour le fonctionnement et une provision* de 4 000 €)	
Eveil théâtre	2 200 €
Eveil cinéma	7 000 €
Le Festival de l'Île	10 100 €
(8 500 € pour le fonctionnement et une provision* de 1 600 €)	
DA.GY.BE	4 500 €

* Ces provisions correspondent aux montants remboursés par la collectivité pour couvrir les réductions accordées aux familles qui bénéficient de tarifs dégressifs en raison de leur quotient familial.



L'aide de la commune aux associations, c'est aussi...

...une aide logistique importante qui s'est traduite en 2009 par : **147 000 photocopies, 23 320 kilomètres parcourus avec le minibus, 705 bulletins de salaires réalisés mais aussi la mise à disposition gratuite de locaux, salles de sport ou terrains**. Grâce à un guichet unique, Assoc'services, situé au Pôle Vie de la Cité derrière la Mairie, les associations peuvent compter sur la mobilisation de l'ensemble des services municipaux pour mener à bien leurs projets.

Pratique

Assoc'services : 02 99 55 16 17

Lundi, mardi de 13h30 à 18h30

Mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30



■ ASSOCIATIONS SPORTIVES

Amicale Cyclo Touriste Bettonnaise	100 €
Association sportive du collège F. TRUFFAUT	300 €
A.T.B. (Association Tennis Bettonnais)	3 500 €
Betton Twirling Sport	300 €
Le Cochonnet Bettonnais	300 €
Cyclo Loisirs Bettonnais	200 €
C.S.B. (Club Sportif Bettonnais)	115 907 €
Dojo Bettonnais	1 000 €
Houdi Breizh Roller Hockey	1 000 €
Skate 4 life	300 €
Echecs Club Betton	100 €

■ ASSOCIATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

A.C.S.E. 175 (Association Cantonale Solidarité Emploi)	1 871 €
A.D.M.R. (Association d'Aide en Milieu Rural)	1 000 €
A.E.F. (Association Emplois Familiaux)	1 536 €
Relais Services	13 300 €
Bol d'air	1 000 €
Mouvement Vie Libre	250 €



■ ASSOCIATIONS POUR LA PETITE ENFANCE

Crèche Polichinelle	92 331 €
Île aux enfants	8 800 €
Parents de la Halte Garderie	150 €



■ ASSOCIATIONS À VOCATION INTERNATIONALE

Betton-Monténégro	500 €
Comité de Jumelage	5 100 €
Betton Solidarité	3 000 €
DEFI	1 500 €

■ ANIMATION

A.B.A.B. (Association Bienvenue à Betton)	450 €
Union des Pêcheurs	250 €
Club de l'amitié	200 €
Groupement Communal de Défense contre les ennemis des cultures de Betton (GDCEC commune de Betton)	750 €
Modelem Concept	200 €
UNC (Union Nationale des Anciens Combattants)	400 €
Les Jardins d'Armorique	150 €

Le Printemps en Folie

du 12 au 23 avril



Pour fêter l'arrivée du Printemps, sport et nature seront à l'honneur durant deux semaines. Le plan d'eau de Betton deviendra un lieu de rassemblement où seront mis en place des ateliers de loisirs créatifs et de nombreuses activités sportives et ludiques : voile, tir à l'arc, accrobranche, V.T.T., ateliers Land'art... Organisée sur le temps des vacances de Pâques, cette manifestation a notamment pour but de diversifier les activités proposées aux 5-14 ans pour qu'ils s'approprient encore un peu plus le territoire de leur commune.

Rendez-vous autour du plan d'eau

■ Sport en pleine nature les 15 et 16 avril



De nombreuses activités seront proposées au plan d'eau : voile, tir à l'arc, course d'orientation, grimpe d'arbre et VTT (trial et parcours). Un **pass'nature** sera remis aux enfants afin qu'ils puissent accéder librement aux ateliers sportifs. Les familles pourront également profiter de **balades en canoë** de 16h30 à 18h30. Ces deux journées sont ouvertes à tous, adultes et enfants accompagnés. Les enfants du cen-

tre de loisirs et les jeunes du centre 11-14 participeront également à ces activités. Un **Raid junior** sera organisé pour les jeunes à partir de 11 ans. Au programme : grimpe d'arbre, V.T.T., kayak, courses d'orientation et tir à l'arc. Sur inscription.

■ **Au fil de l'eau le 20 avril**
Une **balade contée musicale** sera proposée de 20h30 à 22h.
À partir de 9 ans.
Nombre de places limité.

Artistes en herbe

■ Les enfants à la rencontre de Marijeta Sidovski, du 13 au 24 avril

Les enfants inscrits au Centre de Loisirs rencontreront l'artiste à l'écluse des Brosses pour participer avec elle à un atelier créatif.

Le **samedi 17 avril**, le centre de loisirs ouvrira ses portes aux parents qui souhai-

tent créer avec leurs enfants - Sur inscription.

Puis, Marijeta Sidovski interviendra auprès des **11-14 ans** dans le cadre d'un **chantier créatif**.

Pour clôturer ces rencontres, une exposition commune sera organisée **du 28 avril au 5 mai** à la Galerie Espace-Expo. Le vernissage aura lieu **le 30 avril** à 18h30. Entrée libre.

■ Musée nature du 16 au 22 avril

Les enfants du centre de loisirs créeront un musée nature dans les jardins du Prieuré. Le principe ? Faire vivre la cour du centre ainsi que le jardin en mettant la nature en scène par la construction de cabanes et d'œuvres land'art. Les petits artistes bucoliques pourront ainsi laisser libre cours à leur imagination pour façonner leur environnement.

Pratique

■ Pour participer aux activités nautiques, prévoir une tenue adaptée et un change.

Pour l'activité vélo, apporter son VTT et son casque.

Les inscriptions au centre de loisirs sont toujours possibles en fonction du nombre de places disponibles.

Renseignements et inscriptions :
Pôle Vie de la Cité
02 99 55 16 17
ou viedelacite@betton.fr

Un café s'il vous plaît !

Depuis septembre dernier, Jérôme et Rachel Aubiné sont les nouveaux propriétaires du bar tabac Le Trégor, situé près du centre commercial du même nom.

Dans ce quartier où les choses bougent et où des enseignes se sont récemment renouvelées, cette arrivée, tout comme celle du nouveau boulanger, n'est pas passée inaperçue.

Jérôme et Rachel dirigent désormais le bar Le Trégor, situé entre le bourg et les nouveaux quartiers. Tous deux possèdent déjà une longue expérience, ayant été propriétaires de plusieurs établissements dans l'Orne. Cette fois, ils souhaitent couvrir un champ plus large avec bar, tabac, PMU, Française des Jeux, Loto. Pourquoi toutes ces activités ? « *Le seul domaine du bar devient difficile, et il faut le dire, le tabac reste une valeur sûre... Quand un secteur baisse, il est compensé par un autre. C'est une sécurité pour nous* », précise Jérôme. « *La dimension de la ville a aussi pesé dans notre choix* ».

Depuis leur arrivée, malgré les campagnes de lutte contre le tabagisme, le secteur du tabac se porte bien, de même que celui des jeux qui continuent, en ces temps de crise, à faire rêver. Les cagnottes importantes attirent de plus en plus d'amateurs. Les grandes courses hippiques comme le Grand Prix d'Amérique font aussi de gros scores.

Un lieu qui reste incontournable...

Le bar Le Trégor reste avant tout un lieu de convivialité, de rencontres, de réunion. « *Nous trouvons que les Bettonnais sont accueillants, le contact s'est bien fait. Nos clients nous appellent facilement par nos prénoms. C'est un signe et nous nous sentons bien intégrés* » précise Rachel. D'ailleurs, une très grande partie de la clientèle, malgré le changement de propriétaire, est restée fidèle. Chaque bar possède sa propre iden-



Jérôme et Rachel Aubiné

tité, sa propre atmosphère. Ici au Trégor, l'ambiance se révèle conviviale, sereine avec une clientèle très diversifiée; les jeunes, les anciens se côtoient, ouvriers ou cadres, sans distinction. « *L'ambiance, c'est aussi les propriétaires qui la font. Nous donnons, en quelque sorte, le ton...* » explique Rachel.

Malgré un hiver rigoureux dont les effets se sont faits ressentir sur l'affluence, Jérôme et Rachel restent optimistes. Ils attendent en effet avec une certaine impatience les beaux jours pour mettre en fonction la terrasse qui offre une dizaine de tables et une quarantaine de places assises. Un lieu idéal et agréable qui devrait vite être fréquenté par les amateurs d'emplacements ensoleillés... Vivement l'été !

Didier Teste

Pratique

■ **Bar tabac Le Trégor**
1 place du Vieux Marché
Tel : 02 99 55 76 39





Le Printemps des cultures européennes de Betton



Afin de donner un éclat européen particulier au 10^{ème} anniversaire du jumelage entre Betton et Grodzisk et de créer une synergie européenne avec le projet de résidence artistique, la Municipalité l'association Betton-Monténégro, le Comité de Jumelage et le Festival de l'Ille, s'allient pour organiser le Printemps des Cultures Européennes. Les délégations de nos 4 villes jumelles (Moretonhampstead, Altenbeken, Grodzisk et Barberino di Mugello), soit environ 160 personnes, ainsi qu'une colonie artistique, sont accueillies au mois d'avril à Betton.

Résidence d'artiste

L'accueil d'artistes en résidence se place sous le signe de la création et de la rencontre.

Du 3 avril au 3 mai, la Municipalité tient donc à offrir un temps de recherche, un lieu de travail et stimuler l'expérimentation artistique de Marijeta Sidovski.



La Municipalité accueillera Marijeta Sidovski en résidence d'artiste à l'écluse des Brosses.

• A la rencontre des jeunes Bettonnais

Durant les vacances de Pâques, les enfants inscrits au Centre de Loisirs et les jeunes du centre 11-14 iront à la rencontre de l'artiste et participeront à des ateliers créatifs. Une **exposition commune** sera organisée **du 28 avril au 5 mai** à la Galerie Espace-Expo.

• Ouverture de la maison éclusière

Cette résidence a pour but de favoriser le dialogue entre un créateur et son public. Au-delà d'une simple exposition, il s'agit là d'ouvrir la culture à l'extérieur et d'aider à sa compréhension.

C'est dans ce cadre que les **dimanches 18 et 25 avril**, le public est invité à rencontrer Marijeta Sidovski et à découvrir son travail à la maison éclusière. Les portes de la maison seront ouvertes de **11h à 13h et de 15h à 17h**.

Pour faciliter les déplacements, des **navettes avec minibus seront mises en place**. Les départs se feront Place de la Mairie à 11h et 15h.

Inscription indispensable auprès du Pôle Vie de la Cité : 02 99 55 16 17 (nombre de places limité).



Marijeta Sidovski

L'art des Balkans à l'honneur

L'association Betton-Monténégro et le Festival de l'Ille souhaitent mettre à l'honneur l'art des Balkans.

• Du 10 au 19 avril, accueil d'une colonie artistique

Le principe de la colonie artistique réside dans l'échange culturel, au sein d'un même lieu, entre des artistes de différents pays. Cette pratique très développée dans les Balkans permet le partage des cultures, des pratiques artistiques et des langues autour de la création.

Cette colonie réunira **20 artistes de 9 pays** et se déroulera à l'atelier du Festival de l'Ille sur le site du Vau Chalet. Artistes internationaux, nationaux, amateurs et étudiants seront présents. Les œuvres réalisées seront exposées à la Galerie Espace-Expo de Betton **du 7 au 14 mai** puis sur l'agglomération de Rennes Métropole avant de partir à l'abbaye du Tronchet et à l'étranger. L'atelier du Festival de l'Ille sera ouvert au public dès le 13 avril à partir de 17h et toute la journée du dimanche 18.

• Du 19 au 28 avril, animations à la médiathèque Théodore Monod

Du 19 au 28 avril, des tables de présentation de documents sur les Balkans (livres, CD,...) seront installées à la médiathèque. Une exposition du photographe Lazar Pejovic, vice-doyen de la Faculté d'Art de Cetinje au Monténégro, participant à la Biennale de Venise en 2004, sera accueillie en parallèle.

Samedi 24 avril : « Les Trouvères de la Butte » assureront des lectures de textes intitulés « La clé de la cage. Une vision du théâtre des Balkans » et extraits de pièces de théâtre de six auteurs de Bosnie, Macédoine, Serbie, Bulgarie. À 18h et 21h.

Mercredi 28 avril : Regards modernes - « L'Homme qui ne voulut pas être roi », réalisé par Anne Georget. À 18h.

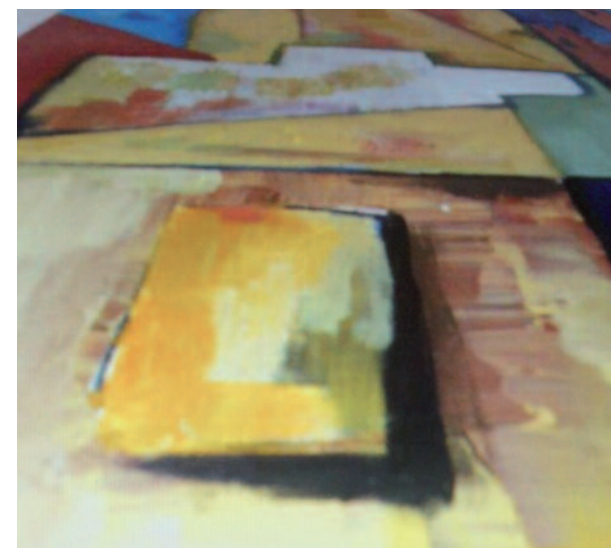
Ce film raconte l'histoire vraie du breton Nicolas Petrovitch, qui, à 45 ans, a découvert qu'il était prince héritier du Monténégro. Nicolas Petrovitch, aujourd'hui architecte, sera présent lors de la projection.



Aldemar J. Ibrahimovic



Marion Albrecht



Adela Nurkovic



Daniella Nérini



Le Printemps des cultures européennes de Betton



Accueil de nos 4 villes jumelles

• Du 9 au 14 avril, le Comité de Jumelage accueille nos 4 villes jumelles : Moretonhampstead en Angleterre, Altenbeken en Allemagne, Grodzisk en Pologne et la ville italienne de Barberino di Mugello. Le Comité de Jumelage souhaite créer une dynamique européenne et faire participer à ce projet une large population : les écoles, la résidence de l'Ille, le cinéma le Triskel et les commerçants de la ville seront sensibilisés à cette manifestation. Plusieurs temps forts marqueront cette rencontre. Le samedi 10 avril, **une soirée officielle** aura lieu pour le 10^{ème} anniversaire du jumelage. Le lendemain, **une animation musicale** sera organisée au **Cabaret du marché**. Les groupes musicaux des villes jumelles assureront le

spectacle. « Arte musica », groupe allemand et « Adanze », groupe italien seront notamment présents. Une vente de produits locaux est également prévue.



CULTURE

Cabaret du marché : la saison est ouverte !

Le dimanche 25 avril, la compagnie Bonobo Twist sera présente au **Cabaret du marché** pour un dernier clin d'oeil à l'Europe.



Elle présentera son spectacle burlesque « Richesses et mystères du Frütenland ». Emmanuel Caillbote, nous y invite à découvrir le Frütenland, minuscule pays coincé entre le Monténégro et l'Albanie. Son témoin : Werner, frütenlandais d'origine, est ravi de présenter les fascinantes spécialités frütenlandaises. Partons ainsi à la découverte du Frütenball, le sport national frütenlandais, du Frütenrad qui permet de traduire instantanément du frütenlandais en français, et de l'Eau de Shköder, dont l'in-

gestion permet de posséder le pouvoir de télékinésie. Les deux comédiens nous invitent à plonger au cœur d'un pays mystérieux et titillent avec humour notre goût d'ailleurs et notre fascination pour l'étrange... Spectacle tout public à partir de 5 ans.

Pratique

Dimanche 25 avril - À 10h, 11h et 12h
Durée : 30 minutes - À l'entrée du Marché - Gratuit

Exposition de Guy Hersant

Guy Hersant expose ses prises de vue **jusqu'au 18 avril** à la Galerie Espace-Expo et la Médiathèque. Vous pouvez y découvrir une importante sélection d'images d'une Afrique qu'il connaît et photographie depuis 1971.

Horaires d'ouverture de la Galerie

Du mardi au vendredi de 16h à 18h.
Le samedi de 15h à 18h.
Le dimanche de 11h à 13h et de 15h à 18h.
Entrée libre.

Un air festif à la halte-garderie

Jusqu'au 9 avril, les activités proposées à la halte-garderie sont tournées vers **l'univers du cirque**. Les enfants peuvent ainsi manipuler et s'amuser avec des ballons, des peluches multicolores, des balles de jonglage et bien sûr des nez rouges ! Une fois maquillé et déguisé, le personnel de la halte anime chaque jour une grande parade où se mêlent musique, jeux et bulles de savon sous l'œil amusé et complice des enfants. Les prochaines activités proposées aux tout-petits seront déclinées autour du thème des poissons avec notamment une activité très prisée des enfants : la pêche à la ligne.

La halte-garderie est ouverte durant les périodes scolaires :
les lundis et mardis de 8h30 à 12h30
et les mardis et vendredis de 8h30 à 17h30.

Renseignements et inscriptions aux heures d'ouverture de la halte ainsi que le jeudi de 13h00 à 13h30.



Raid urbain

La 4^{ème} édition du Raid urbain se déroulera les **2 et 3 juillet** prochains.

Au programme, de nombreuses épreuves (canoë, escalade, orientation, VTT et activités surprise) à travers la commune, entre ville et campagne pour découvrir et redécouvrir Betton. 25 équipes de 3 personnes sont attendues sur la ligne de départ. Ceux qui le souhaitent pourront s'inscrire **à partir du 26 avril**.

Renseignements auprès du Pôle Vie de la Cité :
02 99 55 16 17



Caisses à savon le 22 mai

La course de caisses à savon a lieu cette année le **samedi 22 mai**. Afin d'aider à la construction des bolides, **un atelier est mis en place depuis le 27 mars** au Clos Paisible. Il est ouvert tous les samedis de 14h à 17h ainsi que tous les matins des vacances de Pâques, du 12 au 16 et du 19 au 23 avril de 10h à 12h. N'hésitez pas à venir y chercher des conseils ! Des outils sont également mis à votre disposition.

Renseignements

Simon et Perrine : 06 76 37 03 02
animation@betton.fr
www.betton.fr



Inscriptions au centre 11-14 ans

Vacances d'avril

Elles se font au CAP **depuis le samedi 27 mars** :

- les mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h30
- le mercredi et le samedi de 14h à 18h30.

Au programme des vacances : Space Laser, Moto Cross, Raid junior sur 2 jours, sortie à Rennes, un goûter presque parfait, chantier créatif sur 2 jours, kayak, soirée cinéma....

Renseignements

Pôle Vie de la Cité - Service Enfance-Jeunesse
02 99 55 16 17 - 06 76 37 03 02
animation@betton.fr ou **www.betton.fr**

Testé par les P'tits Lez'Arts



Le 18 février dernier, l'espace jeunesse de la médiathèque s'est transformé en studio de tournage. Une équipe de télévision s'était en effet déplacée pour enregistrer des séquences de l'émission « Testé par Les P'tits Lez'Arts ». Le principe ? 10 enfants choisissent un livre, une BD, un CD ou un DVD et expliquent devant la caméra pourquoi ils l'ont aimé. Ce projet, initié par les Champs Libres, nécessitait donc un temps de préparation pour les lecteurs en herbe ! Ceux-ci se sont prêtés au jeu avec enthousiasme et se sont rencontrés 3 fois avant le jour J. Vous pourrez découvrir leurs témoignages en septembre prochain sur TV Rennes. En attendant, voici leurs coups de cœur.



■ Elise, 11 ans

Des poissons dans la tête Louis Sachar (Roman)

Angeline a huit ans, trois ans d'avance à l'école et des poissons plein la tête... Quand ses camarades la traitent de monstre ou de bébé, elle trouve refuge au milieu des immenses aquariums du Musée océanographique. À moins qu'elle ne se console avec un bon livre d'aventures et un grand verre d'eau salée... Angeline aimerait être une petite fille comme les autres. Or elle vit dans un monde à elle, extravagant et fabuleux. Jusqu'au jour où elle sympathise avec Barry, le garçon le plus drôle qu'elle ait jamais rencontré. Il lui présente la merveilleuse Miss Terbone. Deux amis d'un coup. Angeline n'aurait même pas osé en rêver !



■ Théo, 9 ans

La seconde guerre mondiale Simon Adam (Livre documentaire)

Le second conflit mondial a été la plus grande guerre de l'Histoire. Il a bouleversé le monde et marqué l'Humanité par son déchaînement de feu, de fer et de barbarie. Qu'est-ce que le Blitzkrieg ? Qui était le chef de la France libre ? Qu'est-ce que la Shoah ? Qui utilisa pour la première fois la bombe atomique ? Découvrez l'histoire de ce terrible conflit et la vie quotidienne de ceux qui l'ont vécu.



■ Agathe, 9 ans et Mathilda, 11 ans

Tu es libre - Dominique Torrès (Roman)

De nos jours, au Niger, Amsy et sa famille sont les esclaves d'une famille de Touaregs. Un matin, alors que Amsy ramasse du bois, un inconnu lui propose de l'emmener à la ville, où il pourra vivre libre. Serait-ce pour Amsy l'occasion de retrouver sa sœur qui a été vendue ? Et ses parents ? Seront-ils libérés, eux aussi ? En tout cas, Amsy devra se battre, car le chemin de la liberté est dur pour qui n'a jamais appris qu'à se taire et à obéir...



■ Fanny, 7 ans

Mon poney et moi - Tome 6 : Camille et Caramel - Kelly Mc Kain (Roman)

Camille est heureuse d'être aux Écuries du soleil mais, de nature timide et méfiante, elle est aussi très nerveuse : et si elle ne parvenait pas à se faire de nouvelles amies ? Dès le premier jour, elle est attirée par Caramel, un poney sauvage qui semble avoir le même caractère qu'elle... Camille devra prouver ses talents de cavalière si elle veut monter le poney indompté !



■ Maurine, 9 ans

Annie Zoo - J.- D. Morvan (BD)

Déjà tout bébé, Annie était super timide. Ou peureuse. Timide ou peureuse, peureuse ou timide, difficile à dire... Dès qu'Annie voyait quelque chose qui sortait de l'ordinaire, elle se mettait à pleurer. La seule chose qui la faisait arrêter, c'était quand on la mettait au milieu de ses peluches. Hélas, on ne peut pas passer sa vie entouré de nin-nins...



■ Lisa, 10 ans

Fifi à Couricoura Astrid Lindgren (Roman)

"Je t'emmène sur mon bateau, loin, très loin, et tu seras princesse de Couricoura !" Ainsi parle le capitaine Brindacier. Et Fifi de s'embarquer pour Couricoura avec ses amis Annika et Tommy, son poney et son singe. C'est certain, elle fera régner la fantaisie et la gaieté chez les Couricouriens !



■ Justine, 9 ans

La reine des bisous Kristien Aertssen (Album)

La petite princesse vit heureuse au château mais elle a tellement besoin de bisous ! Sa maman, la reine, n'a pas de temps à consacrer à sa fille et lui conseille plutôt d'aller trouver la reine des bisous. La petite princesse prend son avion rouge et part à sa recherche. Elle rencontre la reine des gâteaux, la reine des chats, la reine des fleurs et d'autres encore, mais toujours pas de reine des bisous...

Bastien, 10 ans ■

Les visiteurs (DVD)

Comment en l'an de grâce 1112 le comte de Montmirail et son fidèle écuyer, Jacquouille la Fripouille, vont se retrouver propulsés en l'an 1992 après avoir bu une potion magique fabriquée par l'enchanteur Eusaebius leur permettant de se défaire d'un terrible sort.



■ Lucie, 10 ans

Le tapis d'Esma (Livre CD)

Lorsqu'Esma était enfant, sa grand-mère lui était apparue en rêve et lui avait demandé de fabriquer un mystérieux tapis : "Esma, tu dois aider notre peuple à rester libre. Pour cela, tu suivras nos musiciens les plus passionnés et, quand les cordes de leurs instruments casseront, tu les ramasseras et tu les noueras ensemble. Tu créeras ainsi un tapis harmonique au pouvoir extraordinaire".

Rendez-vous réguliers

■ Racontines

Séances de contes pour enfants. Le 1^{er} mercredi de chaque mois. À partir de 3 ans.

Mercredi 7 avril : « Un bel œuf tout neuf » par Jocelyne Garric. À 10h30

Mercredi 5 mai : « Coquelicot au pays des contes » par Rachel Schreck et Viviane Ledeuil. À partir de 3 ans. À 16h

■ Plein les mirettes

Projections de films pour enfants. Prochaine séance le samedi 10 avril avec un classique du cinéma.

À partir de 6 ans. À 16h.

■ Spectacle pour les tout-petits

Vendredi 30 avril : « Le loup qui aimait les chansons » par Michèle Eliat. À 10h15.

Enfants non scolarisés (moins de 3 ans)

**Les animations sont gratuites.
Réservation indispensable.
Renseignements : 02 23 27 41 02**

Le Printemps des cultures européennes à la médiathèque



- Du 19 au 28 avril, différentes animations seront organisées à la médiathèque dans le cadre du Printemps des cultures européennes. Vous pouvez consulter l'ensemble du programme dans le dossier du mois.

Seniors : nous le serons tous un jour...

Il est une tendance qui ne se dément pas : du fait de l'allongement de la durée de vie, la part des personnes âgées dans la population française augmente. Betton n'échappe pas à cette réalité avec une progression de ses habitants de plus de 60 ans de 31,5 %, entre 1999 et 2006. C'est la raison pour laquelle la Municipalité, en partenariat avec l'association Relais Services, a voulu connaître les préoccupations des personnes âgées et envisager les moyens à mettre en œuvre pour y répondre.

Avant d'y réfléchir collectivement lors d'une réunion publique, le 20 avril prochain, Lydie Marquenie, Hélène Le Pennec, Jean-Yves Boulrier et Albert Renault, au nom de l'association Relais Services, répondent à nos premières questions.

La Municipalité a réalisé une étude l'an passé sur les besoins des personnes âgées. Quels en sont les principaux enseignements ?

Les personnes âgées souhaitent vieillir pour la grande majorité à leur domicile. Cette volonté nécessite de mettre en place un certain nombre de dispositifs. En effet, l'âge avançant, les personnes peuvent se retrouver dans l'impossibilité de réaliser certaines activités. Nous sommes ainsi parfois sollicités par les bailleurs sociaux qui se retrouvent confrontés à des demandes de services qui ne relèvent pas de leur ressort. Petits bricolages, transports, courses, loisirs, les domaines dans lesquels il faudrait agir pour leur faciliter la vie sont nombreux.

Pourquoi votre association est-elle particulièrement impliquée dans cette démarche ?

Relais Services est une association destinée à rendre service, à mettre les personnes en relation. En 2004, nous avons créé un service de visites d'amitié qui propose aux personnes âgées qui en font la demande une écoute attentive et des échanges en toute convivialité. Ce service est complémentaire à l'aide à domicile pour l'accompagnement dans les tâches ménagères. Avec notre groupe d'une dizaine de bénévoles, nous avons donc acquis une certaine expérience en la matière que nous souhaitons mettre à profit. Nous pensons en effet que notre association peut être utile pour être un lieu d'écoute et de mise en relation des personnes.

Le 20 avril, les Bettonnais sont invités à une réunion publique pour échanger sur les besoins des personnes âgées et les solutions qui peuvent être proposées. Quels sont les objectifs cette réunion ?

Il s'agit d'impliquer toute la population pour trouver ensemble des pistes intéressantes à explorer. Nous devons en effet tout mettre en œuvre pour maintenir le lien social et éviter que des personnes se retrouvent isolées. Grâce à la Municipalité et à l'organisation de cette réunion publique, il doit être possible d'engager une dynamique qui permettra d'exploiter des lieux intéressants tels que, les écoles, le collège ou le centre de loisirs, pour favoriser les échanges intergénérationnels et changer le regard sur nos aînés. La personne âgée ne doit pas être perçue comme un problème mais une ressource bien utile à notre société...

Réunion publique

**Le mardi 20 avril à 17 h
Galerie Espace-Expo**

**Postez vos premiers commentaires sur le forum
« Bien vieillir et bien vivre à Betton »
sur www.betton.fr, rubrique « Votre avis ».**

Albert Renault, Lydie Marquenie, Jean-Yves Boulrier
(absente sur la photo : Hélène Le Pennec).

Ecoute et dialogue

Depuis le mois de janvier, « Allo parlons d'enfants », service d'écoute implanté à Betton, conseille et oriente les familles et les professionnels qui se posent des questions autour de l'éducation des enfants et des adolescents.

L'association **Les Amis des Rochers**, qui travaille depuis plus de 50 ans au service des enfants et adolescents en difficulté, a ouvert un premier établissement à Combourg puis un second à Betton, l'institut Tomkiewicz. Celui-ci accueille des adolescents de 12 à 18 ans, ayant des troubles du comportement. L'association gère également deux services d'éducation et de soins spécialisés à domicile et un centre d'accueil familial spécialisé. Cent vingt enfants sont ainsi pris en charge sur l'ensemble des établissements grâce à une centaine de salariés. Suite à une émission de télévision consacrée aux jeunes de l'Institut de Combourg, l'association a reçu de nombreux appels de parents et de professionnels qui souhaitaient exposer leurs difficultés. Face à cette demande qui a mis en lumière la nécessité d'ouvrir une seconde structure, un comité de pilotage a été créé : « Une réflexion, menée pendant 3 ans, a montré que le téléphone était le moyen le plus efficace pour répondre à cette attente. **Ce service est anonyme, évite le face à face, le jugement. Il est immédiat, spontané, sans rendez-vous.** » explique Philippe Reux, directeur des établissements et du service.

Une équipe expérimentée

L'équipe d'« Allo parlons d'enfants » née en octobre dernier compte une coordinatrice, deux psychologues, une assistante sociale et un thérapeute. Pluridisciplinaire, elle sera prochainement renforcée par la présence de bénévoles. Depuis début janvier, l'association a reçu plus de quarante appels et s'attend à une croissance progressive. Qui téléphone ? Les parents, grands-parents, frères, sœurs, amis mais aussi des professionnels : éducateurs, enseignants, médecins. « Notre écoute est empathique et nous voulons aider les appelants à trouver leur propre solution, à prendre un peu de recul. Nous sommes vraiment dans le dialogue » ajoute Françoise Guellec, coordinatrice du projet. Les questions posées sont de tout ordre : social, comportemental, sociétal et de gravité diverse ; il s'agit parfois d'une inquiétude passagère ou de problèmes plus importants. À l'avenir, le service envisage de travailler avec Internet, par chat ou mail, mais dans un second temps seulement.

Didier Teste

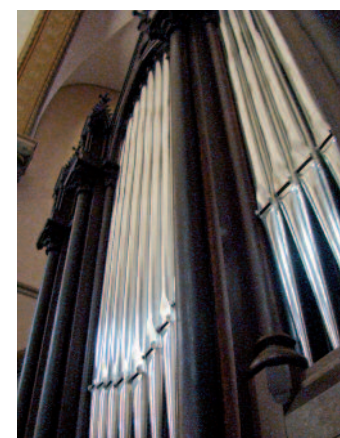
**Allo
Parlons
d'Enfants**

Pratique

■ 02 99 55 22 22

(numéro local non surtaxé)
Horaires : lundi, mardi,
jeudi et vendredi de 12h à 20h.
Mercredi de 10h à 20h
Samedi de 10h à 14h
www.parlonsdenfants.fr

Les Amis de l'Orgue



L'association **Les Amis de l'Orgue** organise un concert **le 9 avril** en l'église de Betton. Le public pourra y découvrir un duo voix et orgue avec la soprano Aurélie Barbelin et l'organiste Fabrice Penin, dans des œuvres de Purcell, Haendel, Dvorak, Saint Saens, etc. ... Il débutera à 16h. L'entrée est libre.

Compétition de modélisme

L'association **Modelem Concept** organise sa compétition mensuelle **le samedi 24 avril**, de 10h à 18h, à la Salle de la Haye-Renaud. Amateurs avertis ou simples curieux, vous pourrez venir découvrir des voitures électriques à l'échelle 1/10^{ème} et assister à la course de ces petits bolides. Le classement à l'issue de cette journée sera comptabilisé pour la finale qui aura lieu en juin prochain. L'entrée est libre.

La créativité s'expose !

L'Association **Bienvenue à Betton** exposera ses travaux **les 23, 24 et 25 avril** à la Galerie Espace-Expo. Patchwork, broderies, peinture sur soie, ouvrages créatifs, il y en aura pour tous les goûts ! Les organisateurs vous attendent nombreux pour présenter et échanger sur leurs activités.



Pratique

■ De 10h à 18h sans interruption
Contact : Christiane Langle - 02 99 55 72 10
ou Arlette Lorand - 02 99 55 80 64

Loto

L'association **Try Marrant** organise un loto **le dimanche 11 avril**. Les tirages auront lieu de 14h à 18h, à la Salle des Fêtes. Il sera animé par Nono. Une restauration sur place sera proposée. Le prix de la grille de loto est fixé à 2 € et ce sont 3 500 € de bons d'achat et de lots qui sont mis en jeu.

Bal

Le **Club de l'amitié** organise un thé dansant **le dimanche 25 avril** à la Salle des Fêtes, à partir de 14h. Celui-ci sera animé par l'orchestre de Jean-Pierre Le Goff. Venez nombreux valser aux sons des claviers, accordéon et guitare. Entrée : 6 €.



Désherber sans polluer : l'alternative aux produits phytosanitaires

Les produits phytosanitaires sont employés pour protéger les cultures des parasites, de certains insectes, des champignons ou des mauvaises herbes. Associant plusieurs substances chimiques, ils nécessitent une manipulation attentive, tant au niveau de la préparation, du transport que de l'application. Potentiellement dommageables pour l'environnement et notamment pour la qualité de l'eau, leur production et leur utilisation sont régies par une réglementation stricte.

Les zones imperméables (cour bitumée, trottoirs, terrasse...) constituent par exemple des zones à risques puisque le produit de traitement ruisselle sur le revêtement jusqu'au fossé et ruisseau sans réelle efficacité sur les mauvaises herbes. **L'arrêté préfectoral de 2005 interdit ainsi l'application de tout produit phytosanitaire à moins d'un mètre des points d'eau** (fossé, caniveau, bouche d'eau pluviale, puits, ruisseau ...), même en période sèche, pour éviter une pollution directe de l'eau. Pour prévenir ces dangers, il est nécessaire d'adapter ses pratiques aux différentes zones à traiter.

Limites les risques en jardinant vert

Les allées sablées, les surfaces gravillonnées et les trottoirs sont des zones perméables propices à la pousse des mauvaises herbes. Des techniques simples existent pour s'en débarrasser : l'arrachage manuel, le binage ou la réutilisation de l'eau chaude de cuisson pour les ébouillanter.

Distribution de compost



La commune de Betton organise une distribution de compost, gratuite et en libre service les **vendredi 9, samedi 10 et lundi 12 avril**. Elle aura lieu **Impasse du halage, de 10h à 16h**.



Concernant **les massifs et les pieds d'arbres**, le paillage s'avère être une technique efficace. Celle-ci a pour autre avantage de conserver l'humidité, protéger des gelées et apporter de la matière organique. Vous pouvez constituer votre paillage en récupérant la tonte de pelouse séchée, des écorces d'arbres ou le broyat de branches ou de feuilles mortes.

Côté potager, pensez à favoriser le développement d'insectes auxiliaires comme la coccinelle qui s'attaque aux insectes nuisibles. La rotation des cultures et les associations végétales sont également un moyen efficace d'éviter les risques de maladie. Chou-fleur et céleri cohabitent par exemple parfaitement.

Pour supprimer la mousse sur votre **gazon**, il est envisageable de le tondre moins ras et d'égaler les branches qui lui font de l'ombre.

Le 12 avril 2010 les collectes des déchets changent, changeons nos habitudes...

Collecte des déchets

A compter du **12 avril**, Rennes Métropole modifie la collecte des déchets. Elle aura lieu pour les déchets ménagers **le mardi après-midi au lieu du mardi matin**. Les sacs jaunes seront quant à eux ramassés **le vendredi matin au lieu du vendredi après-midi**.

Visite du centre de tri

Rennes Métropole organise des visites pédagogiques du centre de tri à l'intention des particuliers de Rennes Métropole. Les prochaines visites auront lieu le 8 avril à 18h30, le 9 avril à 10h, le 14 avril à 14h, le 16 avril à 10h, le 21 avril à 14h, le 22 avril à 18h30, le 23 avril à 10h et le 28 avril à 14h.

Renseignements : Inscriptions au numéro vert de Rennes Métropole 0800 01 14 31 (appel gratuit) ou www.rennes-metropole.fr

www.betton.fr

De nouveaux services en ligne pour simplifier vos démarches administratives

Inscrire son enfant à la halte-garderie ou au centre de loisirs, demander l'intervention des services techniques ou un rendez-vous auprès d'un élu, obtenir des formulaires d'état-civil ou déclarer un chien dangereux à partir du site de la commune, voici quelques-unes des démarches administratives désormais réalisables en ligne.

Nouveau forum : Bien vieillir et bien vivre à Betton

Le **mardi 20 avril**, la commune, en partenariat avec l'association Relais Services, organise **une réunion publique afin de faire le bilan de l'étude menée auprès des personnes âgées**. Après une première phase d'évaluation des besoins existants, l'équipe municipale souhaite poursuivre cette réflexion en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés : pouvoirs publics, institutions sanitaires, familles, personnels médicaux. Quels sont les nouveaux besoins en matière de loisirs, de services à domicile ou de transports ? Telles sont quelques-unes des interrogations sur lesquelles vous pouvez d'ores-et-déjà vous exprimer en postant vos commentaires et vos idées sur le site de la Ville, rubrique « **Votre avis** ».

EN CAS D'URGENCE

Police municipale : 06 77 09 23 03

Permanence adjoint le week-end : 06 07 80 90 02

Gendarmerie : 63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17

Pompiers : 18 ou 112

Pharmaciens : Pour connaître la pharmacie de garde, dorénavant, composez le numéro unique : **32 37**

Médecins : Pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composer désormais le **15**.

Infirmeries :

M. Aleno et M^{me} Landemaine : 02 99 55 87 48
M^{lle} Henninot, M^{me} Danlos
et M^{me} Rocher : 02 99 55 90 88
M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06

Sage femme libérale :

Sandrine Hupel : 02 23 27 48 82

Ambulances :

Christian, Betton : 08 10 12 12 18
06 80 33 89 46, Melesse : 02 99 66 16 80

Transport de malade assis :

Taxi Christian : 08 10 12 12 18 - 06 80 33 89 46
ASAP Taxi Laferté : 02 99 55 71 71 - 06 77 13 44 74

Conciergerie : Mairie : 06 07 80 90 04
Omblais : 06 80 08 47 32

Directeur de la publication : Michel Gautier - Rédaction : Service communication Séverine Geffroy, Elodie Guyonard - Ont collaboré à ce numéro : Didier Teste et les services de la commune.
Photo Une : Franck Hamon - Crédits photos : F. Hamon - Création-réalisation : « Esprit Graphique » F. Fullenwarth - Impression : TPI Betton Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990. Mairie de Betton 02 99 55 81 01 www.betton.fr Mail : mairie-info@betton.fr
Prochaine parution : Betton infos de mai. Les informations sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 avril. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite.



Naissances

Romain Gutfleisch
2 rue de la Raimbauderie
Le 8 février 2010

Hugo Benard
19 rue du Blavet
Le 20 février 2010

Lina Sticker
9 rue des Bateliers
Le 25 février 2010

Ilan Sticker
9 rue des Bateliers
Le 23 février 2010

Estéban Mercier-Morice
21C rue de Brocéliande
Le 24 février 2010

Gaspard Jochès
La Haute Plesse
Le 13 mars 2010

Décès

Guy Ramage, 66 ans
Le 25 février 2010

Pierre Bénis, 65 ans
Le 15 mars 2010

Infos Sociales

Permanence du service social

Une équipe de 4 assistantes sociales assure des permanences **le mardi matin sur rendez-vous** au Point Accueil Emploi, 30 avenue d'Armorique. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé au **02 99 27 76 41**.

Permanence Caisse Primaire d'Assurance Maladie

M^{me} Le Douaron assure une permanence **chaque mardi de 14h à 16h sans rendez-vous et de 16h à 17h sur rendez-vous** (dossier de demande d'aide financière, aide complémentaire santé, Couverture Maladie Universelle, etc...). La prise de rendez-vous se fait par téléphone au **3646** : laissez vos coordonnées afin que Mme Le Douaron puisse vous rappeler.

Association de consommateurs

Madame LEBRUN, **chaque premier mardi du mois de 14h à 16h** sans rendez-vous.

Ces 3 permanences se déroulent au Point Accueil Emploi, situé au 28 avenue d'Armorique.

Service Relais Assistantes Maternelles de la Caisse d'Allocations Familiales

Madame Le Boulc'h-Duault, animatrice CAF, vous donne des informations sur les modes de garde des tout-petits. Permanences le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h au **C.D.A.S. de la Couronne Rennes Nord-Ouest**, 4 boulevard Dumaine de la Josserie, 35740 Pacé. Tél : 02 99 27 76 41.

Réunion d'information pour les parents

3^{ème} mardi à 14 h et 4^{ème} mardi à 18h30 au **C.D.A.S de Pacé**, boulevard Dumaine de La Josserie.

Association Vie Libre

Elle apporte aide et soutien aux malades alcooliques. Les réunions se tiennent **le 3^{ème} samedi de chaque mois à l'Espace Anita Conti de 10h à 12h00**.

Conciliateur de justice

Permanences **les 2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi de chaque mois sur rendez-vous**. Renseignements à l'accueil général de la Mairie au 02 99 55 81 01.

Le coin conseils du jardinier...

Avec le retour du printemps, tondre la pelouse devient une activité régulière. Plutôt que d'emmener vos tontes en déchetterie et d'augmenter ainsi la production de déchets verts, pensez à les recycler en les utilisant en paillage organique.

En se décomposant en humus, il augmente la fertilité du sol et le protège des agressions climatiques. Il est aussi intéressant pour les plantes car utilisable sur tous types de végétaux et grâce à son cycle de vie court, il s'incorpore rapidement dans la terre. Vous pouvez appliquer la technique du paillage partout dans votre jardin, l'essentiel étant de choisir le matériau en fonction des végétaux et de la durée de protection recherchée.





JUSQU'AU 18 AVRIL

Exposition de Guy Hersant

Galerie Espace-Expo et Médiathèque

VENDREDI 2 ET DIMANCHE 4 AVRIL

Péniche spectacle

Place de la Cale

VENDREDI 2 AVRIL

Compétition départementale de kayak

Plan d'eau

SAMEDI 3 AVRIL

Championnat de Judo

Salle des Fêtes

DU 3 AVRIL AU 14 MAI

Printemps des Cultures Européennes

LUNDI 5 AVRIL

Loto

Salle des Fêtes

MERCREDI 7 AVRIL

Racontines

Médiathèque

DIMANCHE 11 AVRIL

Cabaret du Marché

Place de la Cale

Loto

Salle des Fêtes

DU LUNDI 12 AU VENDREDI 23 AVRIL

Le Printemps en Folie

Plan d'eau

DIMANCHES 18 ET 25 AVRIL

Marijeta Sidovski

Ecluse des Brosses

DU JEUDI 22 AU DIMANCHE 25 AVRIL

Exposition

Galerie Espace-Expo

SAMEDI 24 AVRIL

Repas du CCAS

Salle des Fêtes

Compétition de modélisme

Salle de la Haye-Renaud

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 AVRIL

Concours hippique

La Petite Hublais

DIMANCHE 25 AVRIL

Cabaret du Marché

Place de la Cale

Bal

Salle des Fêtes



www.cinema-triskel.com

répondeur : 02 99 55 06 55

Valentine's Day

Jeudi 1^{er} avril à 20h30

Samedi 3 avril à 18h

Dimanche 4 avril 2010 à 18h

Shutter Island

Vendredi 2 avril à 20h30

Samedi 3 avril à 21h

Dimanche 4 avril 2010 à 15h

La Rafle

Jeudi 8 avril à 20h30

Vendredi 9 avril à 20h30

Samedi 10 avril à 21h

Dimanche 11 avril à 18h

Fantastic Mr. Fox

Samedi 10 avril 2010 à 18h

Dimanche 11 avril à 15h

Ensemble c'est trop

Jeudi 15 avril à 20h30

Samedi 17 Avril 2010 à 21h

Dimanche 18 avril à 18h

Alice au Pays des Merveilles

Vendredi 16 avril à 20h30

Samedi 17 avril à 18h

Dimanche 18 avril à 15h

1 - Vernissage de l'exposition de Guy Hersant, le 13 mars

2 - Fest-noz de printemps, le 20 mars

3 - Printemps des poètes, le 27 mars

